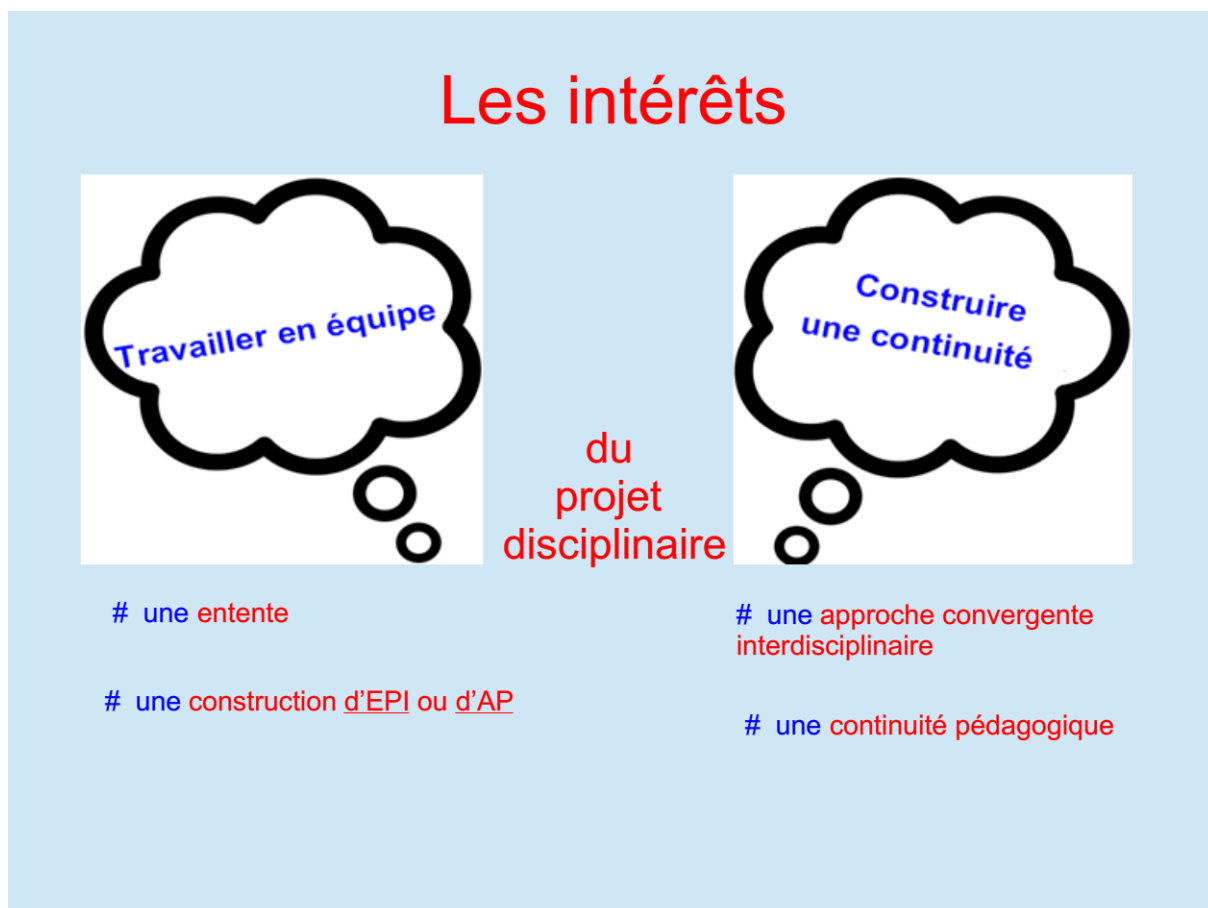


VADE MECUM DU PROJET DE DISCIPLINE

Atelier de Réflexion et d'Étude pour Diffusion (ARED) SVT

Académie de Toulouse – année scolaire 2015-2016



Les intérêts du projet disciplinaire sont :

- tout d'abord de **travailler en équipe**, pour favoriser l'**entente** entre les professeurs afin de concevoir une progression en sciences et en technologie de cycle 3 ;
- de **construire un enseignement pratique interdisciplinaire** et un **accompagnement personnalisé** entre enseignants de SVT et d'autres disciplines ;
- Le projet disciplinaire permet aussi de **construire une continuité** :
 - o par une **approche convergente, conjointe et interdisciplinaire**, entre SVT SPC et Technologie ;
 - o par **une entente de progression**, voire de **programmation** entre les collègues de SVT de collège et de lycée d'un même secteur, créant ainsi une **continuité pédagogique** avec les écoles du bassin.

Le projet de discipline permet :

Accueillir,
Informer

Communiquer

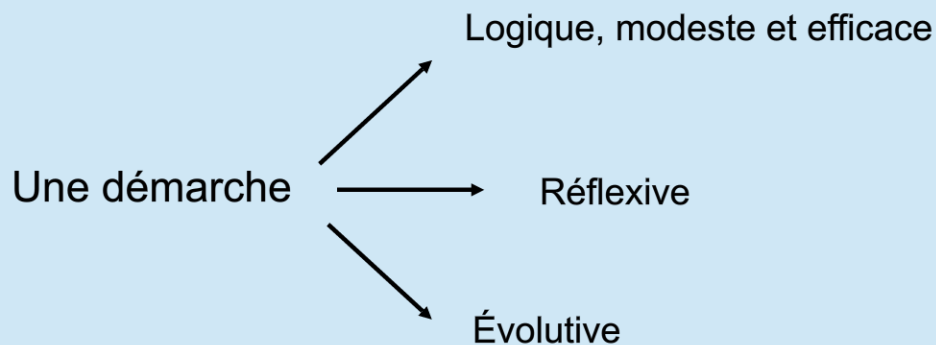
Fédérer

Mettre en
oeuvre,
suivre

Le projet de discipline permet :

- d'**accueillir** et d'**informer** les collègues et les nouveaux arrivants, au sein de la discipline et d'autres disciplines ;
- de **proposer une organisation des enseignements** aux instances des établissements (conseil pédagogique, conseil école-collège, conseil d'administration) ;
- de **fédérer les ressources entre collègues** du réseau, d'**échanger** entre pairs et de **valoriser** les pratiques et expériences pédagogiques ;
- de **communiquer** avec l'ensemble de la communauté éducative, que ce soit avec les élèves, les parents ou les équipes ;
- de **mettre en œuvre** l'acquisition des compétences scientifiques des élèves et leur évaluation, et plus généralement de **suivre** et **évaluer** les actions menées.

Un projet disciplinaire, c'est :



Un projet disciplinaire c'est :

- une **démarche logique**, qui peut être modeste et efficace ;
- une **démarche réflexive** pour identifier et répondre aux besoins des élèves à l'aide du projet d'établissement, c'est à dire développer les points forts et remédier aux points faibles des élèves ;
- une **démarche évolutive** où il va falloir faire des choix, déterminer des priorités en fonction des objectifs de l'académie et de l'établissement.



Un projet disciplinaire ce n'est pas :

- une démarche personnelle ;
- uniquement une programmation annuelle ou une programmation de cycle ;
- figé dans le temps puisqu'il est évolutif ;
- jargonnant pour être compréhensible ;
- normatif puisque l'objectif n'est pas d'unifier ou de stéréotyper les pratiques.

Des pistes de mise en œuvre

- Se réunir pour échanger,
- Partager à distance pour mutualiser,
- Prioriser et hiérarchiser,
- Choisir un mode de communication,
- Penser à l'évolution du projet.

Le premier projet disciplinaire est le plus long à réaliser, donc pour vous guider dans sa mise en œuvre, nous vous proposons quelques pistes :

- tout d'abord **se réunir pour échanger** au sein de l'équipe en partant de l'existant ;
- ensuite **partager** à distance pour **mutualiser** vos idées et vos ressources ;
- puis les **prioriser** et les **hiérarchiser** en fonction du contexte local et académique ;
- ensuite **choisir un mode de présentation** et de **communication** qui vous semble le plus pertinent ;
- enfin, **penser à l'évolution** du projet en exerçant un regard critique et analytique

Vous trouverez dans le dossier joint pour vous aider et nourrir votre réflexion des exemples de projets disciplinaires en collège, en lycée sous différentes versions et des trames de présentation d'un projet disciplinaire sous la forme de carte mentale, de plan, de schéma ou de tableau.